

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SANIT KalkBombe®

Date de révision: 10.07.2018

Code du produit: LC585

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

SANIT KalkBombe®

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Détergent, acide.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | | |
|----------------|-----------------------------------|---------------------------|
| Société: | SANIT-Chemie | |
| | Reinigungsmittel und -geräte GmbH | |
| Rue: | Dieselstr. 38 | |
| Lieu: | D-74211 Leingarten | |
| Téléphone: | +49 7131 902100 | Téléfax: +49 7131 404360 |
| e-mail: | info@sanit-chemie.de | |
| Interlocuteur: | Produktmanagement | Téléphone: 07131 90210-20 |
| Internet: | www.sanit-chemie.de | |

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux: Met. Corr. 1

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Mentions de danger:

Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

methanesulphonic acid

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SANIT KalkBombe®

Date de révision: 10.07.2018

Code du produit: LC585

Page 2 de 10

- P305+P351+P338 vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Composants dangereux

| N° CAS | Substance | | | Quantité |
|---------|--|--------------|------------------|-------------|
| | N° CE | N° Index | N° REACH | |
| | Classification SGH | | | |
| 75-75-2 | methanesulphonic acid | | | 25 - < 30 % |
| | 200-898-6 | 607-145-00-4 | 01-2119491166-34 | |
| | Met. Corr. 1, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, STOT SE 3; H290 H312 H302 H314 H335 | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylène glycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SANIT KalkBombe®

Date de révision: 10.07.2018

Code du produit: LC585

Page 3 de 10

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Matériel inadéquat pour récipients/installations: Métal.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Détergent, acide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SANIT KalkBombe®

Date de révision: 10.07.2018

Code du produit: LC585

Page 4 de 10

Valeurs de référence DNEL/DMEL

| N° CAS | Désignation | | |
|---------------------------------|-----------------------|-------|------------------------|
| DNEL type | Voie d'exposition | Effet | Valeur |
| 75-75-2 | methanesulphonic acid | | |
| Salarié DNEL, à long terme | par inhalation | | 2,89 mg/m ³ |
| Salarié DNEL, à long terme | dermique | | 19,44 mg/kg p.c./jour |
| Consommateur DNEL, à long terme | par inhalation | | 1,44 mg/m ³ |
| Consommateur DNEL, aigu | par inhalation | | 1,44 mg/m ³ |

Valeurs de référence PNEC

| N° CAS | Désignation | |
|------------------------|-----------------------|--|
| Milieu environnemental | Valeur | |
| 75-75-2 | methanesulphonic acid | |
| Eau douce | 0,012 mg/l | |
| Eau de mer | 0,0012 mg/l | |
| Sédiment d'eau douce | 0,0251 mg/kg | |

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques. Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Porter les gants de protection homologués : NBR (Caoutchouc nitrile). CR (polychloroprènes, Caoutchouc chloroprène). FKM (caoutchouc fluoré). Epaisseur du matériau des gants: 0,6 mm Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière. période de latence: 8h

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. résistant aux acides Vêtement de protection

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SANIT KalkBombe®

Date de révision: 10.07.2018

Code du produit: LC585

Page 5 de 10

porter une protection respiratoire. Utiliser uniquement des appareils de protection respiratoire portant le marquage CE et le numéro de contrôle à quatre chiffres. Appareil de protection respiratoire approprié : Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre:ABEK-P2

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--|------------------------|
| L'état physique: | liquide |
| Couleur: | incolore |
| Odeur: | caractéristique |
| pH-Valeur (à 20 °C): | 1 |
| Modification d'état | |
| Point de fusion: | 0 °C |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | 100 °C |
| Point d'éclair: | non applicable |
| Inflammabilité | |
| solide: | non applicable |
| gaz: | non applicable |
| Limite inférieure d'explosivité: | non déterminé |
| Limite supérieure d'explosivité: | non déterminé |
| Température d'auto-inflammabilité | |
| solide: | non applicable |
| gaz: | non applicable |
| Température de décomposition: | non déterminé |
| Propriétés comburantes | |
| Non comburant. | |
| Pression de vapeur: | non déterminé |
| Densité: | 1,12 g/cm ³ |
| Hydrosolubilité: | complètement miscible |
| Solubilité dans d'autres solvants | |
| non déterminé | |
| Coefficient de partage: | non déterminé |
| Viscosité dynamique: | non déterminé |
| Densité de vapeur: | non déterminé |
| Taux d'évaporation: | non déterminé |

9.2. Autres informations

| | |
|--------------------------|---------------|
| Teneur en corps solides: | non déterminé |
|--------------------------|---------------|

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux. Possibilité de réactions dangereuses.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SANIT KalkBombe®

Date de révision: 10.07.2018

Code du produit: LC585

Page 6 de 10

Réaction exothermique avec: Base, Peroxydes, Comburant. Dissout lentement l'aluminium et le zinc avec dégagement d'hydrogène.

10.4. Conditions à éviter

aucune/aucun

10.5. Matières incompatibles

Métal. Tenir à l'écart de: Base, Comburant, Peroxydes. Agents oxydants, fortes. Aluminium Alcalis (bases).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| N° CAS | Substance | | | | |
|---------|-----------------------|-------------------|--------|--------|----------|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source | Méthode |
| 75-75-2 | methanesulphonic acid | | | | |
| | orale | DL50 649 mg/kg | Rat | | OCDE 401 |
| | cutanée | DL50 > 1000 mg/kg | Lapin | | OCDE 402 |

Irritation et corrosivité

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

Effets sensibilisants

 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
non sensibilisant.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (methanesulphonic acid)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SANIT KalkBombe®

Date de révision: 10.07.2018

Code du produit: LC585

Page 7 de 10

| N° CAS | Substance | | | | | |
|---------|-----------------------------------|--------------------|-----------|-----------------------------------|--------|----------|
| | Toxicité aquatique | Dose | [h] [d] | Espèce | Source | Méthode |
| 75-75-2 | methanesulphonic acid | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 73 mg/l | 96 h | Oncorhynchus mykiss | ECHA | OCDE 203 |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r mg/l 12 - 24 | 72 h | Pseudokirchneriella subcapitata | ECHA | OCDE 201 |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 70 mg/l | 48 h | Daphnia magna (puce d'eau géante) | ECHA | OCDE 202 |

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

| N° CAS | Substance | | | | |
|---------|---|--------|----|--------|--|
| | Méthode | Valeur | d | Source | |
| | Évaluation | | | | |
| 75-75-2 | methanesulphonic acid | | | | |
| | OECD 301A | > 90% | 28 | | |
| | Facilement biodégradable (selon les critères OCDE). | | | | |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

| N° CAS | Substance | Log Pow |
|---------|-----------------------|---------|
| 75-75-2 | methanesulphonic acid | -2,38 |

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Avant de l'éliminer vers une station d'épuration il faut généralement effectuer une neutralisation.

Code d'élimination des déchets - Produit

070601 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FF DU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SANIT KalkBombe®

Date de révision: 10.07.2018

Code du produit: LC585

Page 8 de 10

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. Le produit est Acide. Avant de l'éliminer vers une station d'épuration il faut généralement effectuer une neutralisation.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
Transport terrestre (ADR/RID)

| | |
|--|---|
| 14.1. Numéro ONU: | UN 3265 |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: | Liquide organique corrosif, acide, n.s.a. (Methansulfonsäure) |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: | 8 |
| 14.4. Groupe d'emballage: | II |
| Étiquettes: | 8 |



| | |
|---|-----|
| Code de classement: | C3 |
| Dispositions spéciales: | 274 |
| Quantité limitée (LQ): | 1 L |
| Quantité exceptée: | E2 |
| Catégorie de transport: | 2 |
| N° danger: | 80 |
| Code de restriction concernant les tunnels: | E |

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Catégorie de transport: 3

Transport fluvial (ADN)

| | |
|--|---|
| 14.1. Numéro ONU: | UN 3265 |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: | Liquide organique corrosif, acide, n.s.a. (Methanesulphonic acid) |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: | 8 |
| 14.4. Groupe d'emballage: | II |
| Étiquettes: | 8 |



| | |
|-------------------------|-----|
| Code de classement: | C3 |
| Dispositions spéciales: | 274 |
| Quantité limitée (LQ): | 1 L |
| Quantité exceptée: | E2 |

Transport maritime (IMDG)

| | |
|--|---|
| 14.1. Numéro ONU: | UN 3265 |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: | CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S. |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: | 8 |

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SANIT KalkBombe®

Date de révision: 10.07.2018

Code du produit: LC585

Page 9 de 10

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8



Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité exceptée:

E2

EmS:

F-A, S-B

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:

UN 3412

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

FORMIC ACID

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

0.5 L

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

851

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

1 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

855

IATA-Quantité maximale (cargo):

30 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

E2

: Y840

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR

non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: fortement caustique.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents.

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

SANIT KalkBombe®

Date de révision: 10.07.2018

Code du produit: LC585

Page 10 de 10

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations
Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service
 LC50: Lethal concentration, 50%
 LD50: Lethal dose, 50%

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

| Classification | Procédure de classification |
|--------------------|-------------------------------------|
| Met. Corr. 1; H290 | Sur la base des données de contrôle |
| Skin Corr. 1; H314 | Sur la base des données de contrôle |
| Eye Dam. 1; H318 | Méthode de calcul |
| STOT SE 3; H335 | Méthode de calcul |

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H312 Nocif par contact cutané.
 H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)